

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2020-142/PR/MB portant attribution d'une parcelle de terrain sise à Ambouli.

n° 2020-142/PR/MB

Ministère  
MINISTÈRE DU BUDGET

Date de publication  
16 novembre 2020

Numéro JO  
n° 22 du 30/11/2020

Date du numéro  
30 novembre 2020

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La Constitution du 15 septembre 1992

**VU**La Loi Constitutionnelle n°134/AN/06/5ème L du 02 février 2006 portant révision de la constitution

**VU**La Loi Constitutionnelle n°215/AN/08/5ème L du 19 janvier 2008 portant révision de la constitution

**VU**La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/5ème L du 21 avril 2010 portant révision de la constitution

**VU**La Loi n°171/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public de l'Etat

**VU**La Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé de l'Etat

**VU**La Loi n°177/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation de la Propriété Foncière

**VU**Le Décret n°2019-095/PRE en date du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

**VU**Le Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU**Le Décret n°2019-116/PREdu 26 mai 2019 fixant les attributions des Ministères

**VU**La Correspondance n°98/PR/2020 du 07 octobre2020

SUR Proposition du Ministre du Budget. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 Novembre 2020.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1

Il est attribué à titre gracieux au profit de Mme ARAFO SALAH SAID une parcelle de terrain située à Ambouli secteur palmerai et d'une superficie de 4000 m2.

### Article 2

La dite-parcelle de terrain est destinée à l'implantation "Un projet culturel et artistique".

**Article 3**

Le présent Arrêté sera enregistré à la diligence et à la charge du concessionnaire.

---

**Article 4**

Le présent Arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**